# Service Level Agreement (SLA) – Hospitalisation à Domicile ‘Outpatient Parenteral Antimicrobial Therapy’ (OPAT)

## Objectif

Ce document concerne la collaboration entre l’AZ Glorieux et l’infirmier(ère) à domicile. Pour les maisons de repos et de soins (MRS), la fonction d’infirmier(ère) à domicile peut être remplacée dans ce document par infirmier(ère) de la maison de repos. Le SLA s’applique également à ces infirmier(ère)s administrant les soins OPAT en MRS.

L’acceptation de la prise en charge d’un patient de l’AZ Glorieux implique l’adhésion à ces engagements.

## Procédure

Si le patient est éligible pour l’OPAT, il choisit un(e) infirmier(ère) à domicile. Le service social de l’AZ Glorieux contacte cet(te) infirmier(ère) et lui demande de prendre connaissance de ces engagements. L’infirmier(ère) doit accepter le SLA avant de débuter la prise en charge OPAT.

## Site web

Toutes les informations destinées aux professionnels sur l’OPAT sont également disponibles sur le site web: [**www.azglorieux.be/professionals**](http://www.azglorieux.be/professionals)**.**

## Encore entre CH Glorieux et l’infirmier(ère) à domicile (service

### Matériel en médication

|  |  |
| --- | --- |
| Service | Livraison |
| Accord | Le patient reçoit la médication et le matériel pour une durée maximale de 14 jours. Par la suite, le patient ou une personne désignée pourra récupérer davantage de médicaments et de matériel à la pharmacie de l’hôpital.  L’infirmier(ère) à domicile doit veiller à ce que le patient conserve correctement le matériel et la médication. Les informations sur la conservation sont disponibles dans la fiche d’administration spécifique aux médicaments, remise par l’hôpital. |

|  |  |
| --- | --- |
| Service | Déchets |
| Accord | Les déchets doivent être éliminés par l’infirmier(ère) à domicile selon les règles habituelles (conteneur à aiguilles, etc.). Les flacons vides et les perfusions doivent être jetés avec les déchets ménagers.  Les médicaments non administrés et les flacons partiellement utilisés doivent être retournés à la pharmacie de l’hôpital. Leur destruction sera effectuée par la pharmacie. |

### Voorschriften voor thuisverpleegkundige verstrekkingen

|  |  |
| --- | --- |
| Service | Délivrance des prescriptions |
| Accord | Les prescriptions sont remises au patient. |

### De OPAT zorg

|  |  |
| --- | --- |
| Service | Coordination des soins et communication |
| Afspraak | L’équipe de soins de l’AZ Glorieux est responsable de :   * la mise en place du plan de soins et de la transmission des informations à l’infirmier(ère) à domicile. * la communication d’informations au patient, à l’aidant proche et/ou au représentant légal concernant :   - les symptômes des réactions allergiques  - les effets secondaires possibles  L’infirmier(ère) à domicile communique avec le médecin de l’hôpital concernant tout problème ou risque lié à l’état de santé du patient.  Vous contrôlez :   * quotidiennement le pansement et le point d’insertion du cathéter * les effets secondaires liés aux antibiotiques (voir la fiche d’administration spécifique au médicament)   Vous rincez le cathéter avec du sérum physiologique (PICC ou cathéter implantable) selon les directives.  Vous enregistrez:   * l’heure et la dose d’administration des antibiotiques * la température deux fois par jour * la douleur (localisation et score) * le soin du pansement au niveau du cathéter (hebdomadairement et en cas de pansement détaché, sale ou ensanglanté)   En cas de situation préoccupante, ainsi que pour toute observation inattendue, incident ou accident, l’infirmier(ère) à domicile informe le médecin traitant. |

|  |  |
| --- | --- |
| Service | Compétences et expérience attendues |
| Acccord | L’administration des médicaments OPAT doit être effectuée par des infirmier(ère)s à domicile ayant les connaissances et l’expérience nécessaires pour assurer une administration correcte et sécurisée.  L’infirmier(ère) à domicile :   * reçoit du programme OPAT des informations sur la pathologie nécessitant l’OPAT ainsi que sur les problèmes associés. * doit être en mesure d’informer le patient/l’aidant proche sur les effets secondaires du traitement, les risques et les précautions à prendre. * peut trouver des informations sur les antibiotiques sur le site web ou dans la fiche fournie par l’équipe OPAT.   Les horaires d’administration doivent être répartis uniformément sur la journée :   * Ex. : pour une administration 2 fois par jour, un intervalle de 12 heures doit être respecté. * Ex. : pour une administration 3 fois par jour, un intervalle de 8 heures entre deux administrations est requis. |

### Justification des compétences et de la formation

|  |  |
| --- | --- |
| Service | Justification des compétences pour l’OPAT |
| Accord | Les infirmier(ère)s à domicile doivent prouver qu'ils/elles possèdent l'expérience et les connaissances nécessaires.  L’infirmier(ère) à domicile peut toujours prendre rendez-vous avec l’unité de soins concernée pour observer et pratiquer les soins OPAT du patient.  Si vous souhaitez recevoir de l’aide pour débuter l’OPAT, vous pouvez contacter le service social de l’AZ Glorieux. |

### Coordination entre plusieurs organisations de soins infirmiers à domicile

|  |  |
| --- | --- |
| Service | Initiative de coordination |
| Accord | Le patient est libre de choisir un(e) autre infirmier(ère) à domicile pour ses soins OPAT. Nous attendons que l’infirmier(ère) en charge des soins OPAT et l’infirmier(ère) en charge des soins réguliers prennent eux-mêmes l’initiative de se coordonner. Cela permet d’éviter d’éventuels problèmes de facturation par la suite. |

### Cordonnées

Coordonnées CH Glorieux Renaix:

* Des questions sur le matériel médical et les antibiotiques? Contactez la pharmacie: 055/23.37.58
* Des questions médicales ? Contactez le médecin traitant.
* Des questions médicales ou logistiques urgentes en dehors des heures d’ouverture ? Contactez le service des urgences: 055/23.36.66

### Overlegmomenten, evaluatie en opvolging van de SLA

Jaarlijkse evaluatie wordt voorzien met de sector thuisverpleging en de woonzorgcentra. Doel is de procedure en samenwerking bij te sturen indien nodig. Dit wordt georganiseerd door de coördinator transmurale samenwerking van het AZ Glorieux.

Problèmes? Besoin d’actions d’amélioration? L’infirmier(ère) à domicile peut contacter immédiatement le service social en cas de problème. Nous chercherons une solution afin d’aider rapidement le patient, tant pour vous que pour nous.